

**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**



FIFTH YEAR

474th MEETING: 27 JUNE 1950

CINQUIEME ANNEE

474ème SEANCE: 27 JUIN 1950

No. 16

**CONSEIL DE SECURITE
PROCES-VERBAUX OFFICIELS**

LAKE SUCCESS, NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
1. Provisional agenda	1
2. Adoption of the agenda	1
3. Complaint of aggression upon the Republic of Korea	1

TABLE DES MATIERES

1. Ordre du jour provisoire	1
2. Adoption de l'ordre du jour	1
3. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée	1

RECEIVED

JUL 13 1950

UNITED NATIONS
ARCHIVES

Relevant documents not reproduced in full in the texts of the meetings of the Security Council are published in monthly supplements to the *Official Records*.

All United Nations documents are designated by symbols, i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents pertinents qui ne sont pas reproduits *in extenso* dans le texte des séances du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments mensuels aux *Procès-verbaux officiels*.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.

FOUR HUNDRED AND SEVENTY-FOURTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Tuesday, 27 June 1950, at 3 p.m.

QUATRE CENT SOIXANTE-QUATORZIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le mardi 27 juin 1950, à 15 heures

President: Sir Benegal N. RAU (India).

Present: The representatives of the following countries: China, Cuba, Ecuador, Egypt, France, India, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America, Yugoslavia.

1. Provisional agenda (S/Agenda 474)

1. Adoption of the agenda.
2. Complaint of aggression upon the Republic of Korea:
 - (a) Letter dated 25 June 1950 from the representative of the United States of America addressed to the Secretary-General transmitting a communication to the President of the Security Council concerning an act of aggression upon the Republic of Korea (S/1495).
 - (b) Cablegram dated 25 June 1950 from the United Nations Commission on Korea addressed to the Secretary-General concerning aggression upon the Republic of Korea (S/1496).

2. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

3. Complaint of aggression upon the Republic of Korea (continued)

At the invitation of the President, Mr. John M. Chang, representative of the Republic of Korea, took his seat at the Security Council table.

The PRESIDENT: At the end of the previous meeting of the Security Council, I said we should meet today to consider any recommendations that might be submitted to us by the United Nations Commission on Korea in response to the request contained in the resolution which we adopted on Sunday, 25 June [473rd meeting]. Since then the Secretary-General has received four cablegrams from the Commission, copies of which have already been circulated to all members of the Council. The first two are comparatively short, and I shall read their texts. They were both sent on 26 June.

Président: Sir Benegal N. RAU (Inde).

Présents: Les représentants des pays suivants: Chine, Cuba, Equateur, Egypte, France, Inde, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Yougoslavie.

1. Ordre du jour provisoire (S/Agenda 474)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée:
 - a) Lettre, en date du 25 juin 1950, adressée au Secrétaire général par le représentant des Etats-Unis d'Amérique, pour lui transmettre une communication destinée au Président du Conseil de sécurité et relative à un acte d'agression commis contre la République de Corée (S/1495).
 - b) Câblogramme adressé au Secrétaire général, le 25 juin 1950, par la Commission des Nations Unies pour la Corée, au sujet de l'agression contre la République de Corée (S/1496).

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Plainte faisant état d'une agression contre la République de Corée (suite)

Sur l'invitation du Président, M. John M. Chang, représentant de la République de Corée, prend place à la table du Conseil.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): A la fin de la séance précédente, j'ai proposé que nous nous réunissions aujourd'hui pour examiner toutes recommandations qui nous seraient soumises par la Commission des Nations Unies pour la Corée, comme suite à la résolution adoptée le dimanche 25 juin par le Conseil [473ème séance]. Depuis, le Secrétaire général a reçu de la Commission quatre câblogrammes dont les textes ont été communiqués à tous les membres du Conseil. Les deux premiers câblogrammes sont relativement courts et je vais en donner lecture au Conseil. Ils sont tous les deux datés du 26 juin:

"North Korean advances have created dangerous situation with possibilities of rapid deterioration. Impossible estimate situation which will exist tomorrow in Seoul. In view Commission's past experience and existing situation Commission convinced North Korea will not heed Council resolution nor accept UNCOK good offices. Suggest have Council give consideration either invitation both parties agree on neutral mediator to negotiate peace or requesting Member Governments undertake immediate mediation. Commission decided stand by in Seoul. Danger is that critical operations now in progress may end in matter of days and question of cease fire and withdrawal North Korean forces suggested Council resolution prove academic" [S/1503].

"Commission informed adoption United States sponsored Security Council resolution. It had contemplated action this direction and expresses unanimous gratification at Security Council move. Commission will be glad undertake task given by Council but likes to point out that its efforts to contact North during last eighteen months met only with negative response" [S/1504].

The PRESIDENT: The third cablegram from the Commission, contained in document S/1505, is merely a summary report on background events preceding the outbreak of hostilities. It contains, so far as I can discover, no recommendations, and I shall therefore not read it out.

The last report from the Commission is contained in document S/1507. Its text is as follows:

"Commission met this morning 10 o'clock and considered latest reports on hostilities and results direct observation along parallel by UNCOK military observers over period ending forty-eight hours before hostilities began. Commission's present view on basis this evidence is first that, judging from actual progress of operations, Northern Regime is carrying out well-planned, concerted and full-scale invasion of South Korea; secondly, that South Korean forces were deployed on wholly defensive basis in all sectors of the parallel; and thirdly, that they were taken completely by surprise as they had no reason to believe from intelligence sources that invasion was imminent. Commission is following events and will report further developments."

After considering these reports, the delegation of the United States and the delegation of Yugoslavia each indicated that it would present a draft resolution.

I shall indicate the attitude of INDIA with respect to these draft resolutions in due course, but I should like to make one or two preliminary observations.

The events of the past two days have filled all of us with the gravest anxiety as to the near future. Many see in them the beginning of a third world war, with all its horrors. A terrible burden therefore rests upon us as the body charged with the primary responsibility for the maintenance of international peace. The

"Avances forces Corée du Nord ont créé situation dangereuse qui peut s'aggraver rapidement. Impossible prévoir quelle sera demain situation à Séoul. Considérant expérience de la Commission et situation actuelle la Commission est convaincue que Corée du Nord ne tiendra pas compte résolution du Conseil et n'acceptera pas bons offices Commission. Suggère Conseil envisage soit inviter les deux parties à choisir commun accord médiateur neutre pour négocier la paix soit demander aux Etats Membres entreprendre immédiatement œuvre médiation. La Commission a décidé demeurer Séoul. Danger est qu'opérations critiques en cours risquent s'achever en peu de jours et que questions cesser le retrait forces de Corée du Nord proposées par résolution du Conseil se révelent théoriques" [S/1503].

"Commission informée adoption par Conseil de sécurité de résolution proposée par Etats-Unis. Commission avait envisagé mesures dans même sens et se félicite unanimement de décision Conseil de sécurité. Commission sera heureuse se charger de mission confiée par le Conseil mais tient à signaler que ses efforts pour établir contact avec le nord pendant dix-huit derniers mois sont demeurés sans résultat" [S/1504].

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le troisième câblogramme de la Commission, que reproduit le document S/1505, n'est qu'un bref rapport sur les événements qui ont précédé le déclenchement des hostilités. A ma connaissance, il ne contient pas de recommandations, et je ne procéderai donc pas à sa lecture.

Le dernier rapport de la Commission figure au document S/1507. Son texte est le suivant:

"Commission s'est réunie aujourd'hui 10 heures et a étudié plus récents rapports sur hostilités et résultats observations directes effectuées le long du parallèle par observateurs militaires Commission jusqu'à 48 heures avant début hostilités. D'après ces renseignements, Commission estime actuellement: premièrement, à en juger par marche réelle opérations, régime du nord procède à invasion bien préparée, concertée, et grande envergure de Corée méridionale; deuxièmement, dans tous secteurs du parallèle, forces Corée méridionale étaient déployées en formation purement défensive; troisièmement, elles ont été prises entièrement par surprise, les rapports de leurs services de renseignements ne leur ayant donné aucune raison croire invasion était imminente. Commission suit événements et fera rapport sur faits nouveaux."

Après avoir examiné ces rapports, la délégation des Etats-Unis et celle de la Yougoslavie ont fait connaître l'une et l'autre qu'elles présentaient un projet de résolution.

J'indiquerai, le moment venu, l'attitude de l'INDE à l'égard de ces résolutions, mais je voudrais faire une ou deux observations préliminaires.

Les événements des deux derniers jours ont fait naître en chacun de nous la plus grande anxiété en ce qui concerne le proche avenir. Beaucoup voient dans ces événements le début d'une troisième guerre mondiale, avec toutes les horreurs qu'elle amènera. Une tâche redoutable incombe au Conseil, en tant qu'or-

people of the world are weary of war and rumours of war, and we must try our best not to fail them.

Let me recount here a recent personal experience. When I arrived in India at the end of March last, the relations between India and Pakistan were as bitter as bitter could be. A paralysing mutual distrust seemed to haunt them at every step. Even responsible Ministers spoke freely of war, not only as a possibility but even as the only possible solution. At this juncture, it occurred to our Prime Minister to suggest a meeting with the Prime Minister of Pakistan. The two met a few days later. There was no prearranged agenda, but they met, and almost immediately the tension in both countries eased. That meeting was not a solution, but it was a definite step of turning away from the brink of war, and future generations will probably record it as a turning point in the history of Indo-Pakistan relations. I mention this by way of showing that, even when things appear to be at their worst, there is no need for despair.

Mr. AUSTIN (United States of America): The United Nations finds itself confronted today with the gravest crisis in its existence. Forty-eight hours ago the Security Council, in an emergency meeting, determined that the armed invasion of the Republic of Korea by armed forces from North Korea constituted a breach of the peace. Accordingly, the Security Council called for a cessation of hostilities forthwith and the withdrawal by the North Korean authorities of their armed forces to the 38th parallel. The Security Council also requested the United Nations Commission on Korea to observe the withdrawal and to report. Finally, the Security Council called upon all Members to render every assistance to the United Nations in the execution of the resolution, and to refrain from giving assistance to the North Korean authorities.

The decision of the Security Council has been broadcast to the Korean authorities and is known to them. We now have before us the report of the United Nations Commission for Korea, which confirms our fears. It is clear that the authorities in North Korea have completely disregarded and flouted the decision of the Security Council. The armed invasion of the Republic of Korea continues. This is, in fact, an attack on the United Nations itself. The North Korean authorities have called upon the established Government of the Republic to surrender.

It is difficult to imagine a more glaring example of disregard for the United Nations and for all the principles which it represents. The most important provisions of the Charter are those outlawing aggressive war. It is precisely these provisions which the North Korean authorities have violated.

gane chargé de la responsabilité principale du maintien de la paix internationale. Les peuples du monde sont las de la guerre et des bruits de guerre, et nous devons déployer tous les efforts possibles pour ne pas décevoir leur attente.

Permettez-moi de rappeler ici une expérience personnelle récente. Quand je suis arrivé dans l'Inde à la fin du mois de mars dernier, les relations entre l'Inde et le Pakistan étaient aussi tendues qu'elles pouvaient l'être. Une méfiance mutuelle semblait paralyser chacun des deux Etats dans toutes leurs démarches. Même les ministres responsables parlaient librement de la guerre, non seulement comme d'une possibilité mais comme de la seule solution possible. C'est alors que le Premier Ministre de l'Inde a eu l'idée de proposer une entrevue avec le Premier Ministre du Pakistan. Les deux Premiers Ministres se sont réunis quelques jours plus tard. Ils n'avaient fixé à l'avance aucun ordre du jour, mais ils se sont rencontrés et la tension a presque immédiatement diminué dans les deux pays. Cette réunion n'a pas fourni de solution, mais elle a constitué une mesure précise en vue d'éviter l'abîme de la guerre, et les générations de l'avenir se la rappelleront probablement comme un moment capital de l'histoire des relations indo-pakistanaïses. Si je fais allusion à ce fait, c'est pour indiquer que, même lorsque la situation semble ne pouvoir être pire, il n'y a pas lieu de désespérer.

M. AUSTIN (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): L'Organisation des Nations Unies fait face aujourd'hui à la crise la plus grave depuis qu'elle existe. Il y a quarante-huit heures, le Conseil de sécurité, réuni en séance extraordinaire, a constaté que l'invasion de la République de Corée par des forces armées de la Corée du Nord constituait une rupture de la paix. En conséquence, le Conseil de sécurité a demandé la cessation immédiate des hostilités et le retrait, par les autorités de la Corée du Nord, de leurs forces armées sur le 38ème parallèle. Le Conseil de sécurité a invité aussi la Commission des Nations Unies pour la Corée à observer le retrait de ces forces et à faire rapport au Conseil. Enfin, le Conseil de sécurité a invité tous les Etats Membres à prêter leur entier concours à l'Organisation des Nations Unies pour l'exécution de la résolution et à s'abstenir de venir en aide aux autorités de la Corée du Nord.

La décision du Conseil de sécurité a été transmise par radio aux autorités coréennes et leur est connue. Nous possédons maintenant le rapport de la Commission des Nations Unies pour la Corée, qui nous confirme dans nos craintes. Il est manifeste que les autorités de la Corée du Nord n'ont tenu aucun compte et ont fait fi de la décision du Conseil de sécurité. L'invasion armée de la République de Corée se poursuit. C'est en fait une attaque contre les Nations Unies elles-mêmes. Les autorités de la Corée du Nord ont invité le Gouvernement régulièrement constitué de la République à se rendre.

Il est difficile de concevoir un exemple plus éclatant de dédain pour l'Organisation des Nations Unies et pour tous les principes qu'elle représente. Les dispositions les plus importantes de la Charte sont celles qui mettent la guerre d'agression hors la loi. Ce sont précisément ces dispositions que les autorités de la Corée du Nord ont violées.

It is the plain duty of the Security Council to invoke stringent sanctions to restore international peace. The Republic of Korea has appealed to the United Nations for protection. I am happy and proud to report that the United States is prepared as a loyal Member of the United Nations to furnish assistance to the Republic of Korea.

I have submitted a draft resolution [*S/1508/Rev.1*] which I ask the Council to consider favourably as the next step to restore world peace. Its text is as follows:

"The Security Council,

"Having determined that the armed attack upon the Republic of Korea by forces from North Korea constitutes a breach of the peace;

"Having called for an immediate cessation of hostilities; and

"Having called upon the authorities of North Korea to withdraw forthwith their armed forces to the 38th parallel; and

"Having noted from the report of the United Nations Commission for Korea that the authorities in North Korea have neither ceased hostilities nor withdrawn their armed forces to the 38th parallel, and that urgent military measures are required to restore international peace and security; and

"Having noted the appeal from the Republic of Korea to the United Nations for immediate and effective steps to secure peace and security,

"Recommends that the Members of the United Nations furnish such assistance to the Republic of Korea as may be necessary to repel the armed attack and to restore international peace and security in the area."

This is the logical consequence of the resolution concerning the complaint of aggression upon the Republic of Korea adopted at the 473rd meeting of the Security Council on 25 June 1950 and the subsequent events recited in the preamble of this resolution. That resolution of 25 June called upon all Members "to render every assistance to the United Nations" in the execution of this resolution, and "to refrain from giving assistance to the North Korean authorities". This new draft resolution is the logical next step. Its significance is affected by the violation of the former resolution, the continuation of aggression, and the urgent military measures required.

I wish now to read the statement which the President of the United States made today on this critical situation.

"In Korea the Government forces, which were armed to prevent border raids and to preserve internal security, were attacked by invading forces from North Korea. The Security Council of the United Nations called upon the invading troops to cease hostilities and to withdraw to the 38th parallel. This they have not

Le devoir manifeste du Conseil de sécurité est de faire appel à des sanctions sévères pour rétablir la paix internationale. La République de Corée s'est adressée aux Nations Unies pour leur demander protection. Je suis heureux et fier de déclarer que les Etats-Unis sont prêts, en tant que Membre loyal de l'Organisation des Nations Unies, à fournir leur aide à la République de Corée.

J'ai présenté un projet de résolution [*S/1508/Rev.1*] et je demande au Conseil de l'accueillir favorablement parce qu'il constitue l'étape suivante sur la voie du rétablissement de la paix dans le monde. En voici les termes:

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant constaté que l'attaque dirigée contre la République de Corée par des forces armées venues de Corée du Nord constitue une rupture de la paix;

"Ayant demandé la cessation immédiate des hostilités;

"Ayant invité les autorités de la Corée du Nord à retirer immédiatement leurs forces armées sur le 38ème parallèle;

"Ayant constaté, d'après le rapport de la Commission des Nations Unies pour la Corée, que les autorités de la Corée du Nord n'ont ni suspendu les hostilités, ni retiré leurs forces armées sur le 38ème parallèle, et qu'il faut prendre d'urgence des mesures militaires pour rétablir la paix et la sécurité internationales;

"Ayant pris acte de l'appel adressé aux Nations Unies par la République de Corée, qui demande que des mesures efficaces soient prises immédiatement pour garantir la paix et la sécurité,

"Recommande aux Membres des Nations Unies d'apporter à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants et rétablir dans cette région la paix et la sécurité internationales."

Ce projet de résolution est la conséquence logique de la résolution relative à la plainte d'agression contre la République de Corée, adoptée par le Conseil de sécurité lors de sa 473ème séance, tenue le 25 juin 1950, et des faits exposés dans le préambule de cette résolution. La résolution du 25 juin invitait tous les Etats Membres "à prêter leur entier concours à l'Organisation des Nations Unies" pour l'exécution des dispositions adoptées et "à s'abstenir de venir en aide aux autorités de la Corée du Nord". Le nouveau projet de résolution en est la suite logique. Il est justifié par le fait que la première résolution n'a pas été exécutée, que l'agression se poursuit et qu'il est urgent de prendre les mesures militaires nécessaires.

Je désire donner au Conseil lecture de la déclaration qu'a faite aujourd'hui le Président des Etats-Unis au sujet de cette situation critique.

"En Corée, les forces du Gouvernement, qui étaient armées pour empêcher des incursions de frontière et pour protéger l'ordre public, ont été attaquées par des forces d'invasion venues de la Corée du Nord. Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a invité les envahisseurs à cesser les hostilités et à se

done but, on the contrary, have pressed the attack. The Security Council called upon all Members of the United Nations to render every assistance to the United Nations in the execution of this resolution.

"In these circumstances, I have ordered United States air and sea forces to give the Korean Government troops cover and support.

"The attack upon Korea makes it plain beyond all doubt that communism has passed beyond the use of subversion to conquer independent nations, and will now use armed invasion and war. It has defied the orders of the Security Council of the United Nations, issued to preserve international peace and security. In these circumstances, the occupation of Formosa by communist forces would be a direct threat to the security of the Pacific area and to United States forces performing their lawful and necessary functions in that area.

"Accordingly I have ordered the Seventh Fleet to prevent any attack on Formosa. As a corollary of this action, I am calling upon the Chinese Government on Formosa to cease all air and sea operations against the mainland. The Seventh Fleet will see that this is done. The determination of the future status of Formosa must await the restoration of security in the Pacific, a peace settlement with Japan, or consideration by the United Nations.

"I have also directed that United States forces in the Philippines be strengthened and that military assistance to the Philippine Government be accelerated.

"I have similarly directed acceleration in the furnishing of military assistance to the forces of France and the associated states in Indo-China and the dispatch of a military mission to provide close working relations with those forces.

"I know that all Members of the United Nations will consider carefully the consequences of this latest aggression in Korea in defiance of the Charter of the United Nations. A return to the rule of force in international affairs would have far-reaching effects. The United States will continue to uphold the rule of law.

"I have instructed Ambassador Austin, as the representative of the United States to the Security Council, to report these steps to the Council."

The keynote of the draft resolution and of my statement, and the significant characteristic of the action taken by the President, is support of the United Nations purposes and principles—in a word: "peace".

Mr. BEBLER (Yugoslavia) (*translated from French*): Since my delegation has submitted a draft resolution [S/1509], I feel I owe the Council certain explanations.

retirer sur le 38ème parallèle. Loin de se conformer à cette résolution, les agresseurs ont, au contraire, donné plus d'ampleur à leur attaque. Le Conseil de sécurité a invité tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies à prêter leur entier concours à l'Organisation pour l'exécution de la résolution adoptée.

"Dans ces conditions, j'ai donné l'ordre aux forces aériennes et navales des Etats-Unis d'accorder aux troupes du Gouvernement coréen leur soutien et leur appui.

"L'attaque contre la Corée montre, de manière incontestable, que le communisme ne se contente plus de recourir à la subversion pour conquérir les nations indépendantes, mais qu'il utilisera désormais l'invasion armée et la guerre. Il a défié les ordres que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a donnés pour protéger la paix et la sécurité internationales. Dans ces conditions, l'occupation de Formose par les forces communistes constituerait une menace directe contre la sécurité de la zone du Pacifique et contre les forces des Etats-Unis qui s'acquittent, dans cette zone, d'une mission légitime et nécessaire.

"En conséquence, j'ai donné l'ordre à la septième escadre d'empêcher toute attaque contre Formose. A titre de corollaire de cette mesure, j'invite le Gouvernement chinois à Formose à cesser toutes opérations aériennes et navales contre le continent. La septième escadre veillera à ce qu'il en soit ainsi. Le statut futur de Formose ne saurait être décidé avant que la sécurité dans le Pacifique ait été rétablie, qu'un règlement de paix ait été conclu avec le Japon, ou que la question ait été examinée par l'Organisation des Nations Unies.

"J'ai également ordonné de renforcer les forces des Etats-Unis aux Philippines et d'accélérer la fourniture d'une aide militaire au Gouvernement des Philippines.

"De même, j'ai donné l'ordre d'accélérer la fourniture d'une aide militaire aux forces de la France et des Etats associés en Indochine, et d'envoyer une mission militaire pour travailler en relation étroite avec ces forces.

"Je sais que tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies examineront attentivement les conséquences de la récente agression contre la Corée, agression perpétrée au mépris de la Charte des Nations Unies. Un retour au règne de la force dans les affaires internationales aurait des conséquences d'une portée incalculable. Les Etats-Unis continueront à défendre le règne de la loi.

"J'ai chargé M. l'ambassadeur Austin, en sa qualité de représentant des Etats-Unis au Conseil de sécurité, de porter ces mesures à la connaissance du Conseil."

Le principe sur lequel reposent le projet de résolution des Etats-Unis ainsi que ma déclaration, et dont s'inspirent avant tout les mesures prises par le Président, c'est la volonté de défendre les buts et les principes de l'Organisation des Nations Unies, en un mot la "paix".

M. BEBLER (Yougoslavie): Etant donné que ma délégation a introduit un projet de résolution [S/1509], je considère que je dois au Conseil certaines explications.

Our draft resolution is based on the recognition of the fact that the war in Korea is a direct consequence of the general tension in the post-war world, a tension which has in recent years assumed such forms that it has become commonly known as the "cold war". We believe that the source of this continued tension lies in the practice, widely applied after the Second World War, of dividing certain geographical areas into spheres of influence or interest.

We know today that the Balkans, my country included, have been the object of such a division. We also know that it has caused the Balkan peoples to suffer many difficulties and misfortunes, which still exist, and the end of which it is impossible to foresee; nor are we unaware of the extent to which the consequences of the policy of division are still poisoning international relations in general.

Korea and the Korean people are another victim of the policy of spheres of influence, a term which, unfortunately, has always been taken to mean spheres of interference as well. In the case of Korea, however, that policy has split asunder a single country and a single nation. This fact has artificially created almost insurmountable obstacles to the creation of a unified, independent and democratic Korea. It was inevitable that an open conflict should break out between two sides, each of which was subjected to opposite influences.

It is obvious, on the other hand, that this open conflict adds, in its turn, to the seriousness of the general conflict. The draft resolution which the United States delegation has placed before the Council clearly shows where this is leading.

It would be difficult to imagine more striking proof than that offered by the events in Korea of the fact that the policy of spheres of influence has created a vicious circle from which we cannot emerge on to the broad highway of the strengthening of peace. Indeed it may well lead us straight into a new world war.

What must the Security Council do in these circumstances? In our opinion the Security Council should act in a direction opposite to the trends followed so far in international relations. It should assist the Korean people to find its own path towards independence and unity.

We must not and we cannot, after only two days of fighting, abandon all hope that the two parties involved will at last understand the interests of their own people and of international peace; we cannot be sure that they will continue to refuse to enter into negotiations at this fateful hour. That is why we believe that they should be helped to find a common language. We can do this by addressing to them an appeal, more pressing than the first, to cease hostilities, and by suggesting to them a procedure of mediation with the help of the good offices of the Security Council.

That is the object of the draft resolution we have submitted. The text is as follows:

Notre projet de résolution est fondé sur la constatation que la guerre en Corée est la conséquence directe de la tension générale dans le monde d'après-guerre, tension qui a depuis plusieurs années pris des formes telles qu'on s'est habitué à l'appeler "la guerre froide". Or, à notre avis, l'origine et la raison de la continuation de cette tension doivent être recherchées dans le fait que, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, la méthode du partage de certaines régions géographiques en sphères d'influence ou d'intérêt a été si largement appliquée.

On sait aujourd'hui que les Balkans, mon pays y compris, ont été l'objet d'un tel partage. On sait également combien de difficultés et de malheurs — qui continuent encore et dont on ne voit guère la fin — s'en sont ensuivis pour les peuples balkaniques et à quel point ces conséquences du partage ne cessent d'envenimer les relations internationales en général.

La Corée, le peuple coréen, sont d'autres victimes du partage en sphères d'influence qui, malheureusement, ont toujours été comprises aussi comme sphères d'ingérence, avec la particularité toutefois que le partage y a coupé en deux un seul et même pays, un seul et même peuple. Par ce fait, des obstacles pratiquement insurmontables à la création d'une Corée unifiée, indépendante et démocratique ont été artificiellement créés, et il était fatal qu'un conflit ouvert éclatât entre les deux parties soumises aux influences opposées.

Il est évident, d'autre part, que ce conflit ouvert ajoute à son tour à l'âpreté du conflit général. Le projet de résolution soumis au Conseil par la délégation des Etats-Unis montre clairement où il mène.

Il serait difficile d'imaginer un exemple plus frappant que celui offert par les événements de Corée du fait que la méthode de sphères d'influence a créé un cercle vicieux qui ne nous permet pas de sortir sur la grande route de la consolidation de la paix et qui peut, bien au contraire, nous mener tout droit à une nouvelle guerre mondiale.

Quel serait, dans ces circonstances, le devoir du Conseil de sécurité? A notre avis, le devoir du Conseil consisterait à agir en sens opposé aux courants suivis jusqu'ici dans les relations internationales. Son devoir serait d'aider le peuple coréen à trouver son propre chemin vers l'indépendance et vers l'unification.

Nous ne devons pas, et nous ne pouvons pas, abandonner après seulement deux jours de combats tout espoir que les deux parties en cause comprennent enfin l'intérêt de leur propre peuple et l'intérêt de la paix entre les nations, qu'elles puissent continuer à se refuser, en cette heure grave, à entamer des négociations. C'est pourquoi nous croyons qu'il faut les aider à trouver un langage commun. Nous pouvons le faire en leur adressant un appel, plus pressant que le premier, à cesser les hostilités, et en leur proposant une procédure de médiation à l'aide des bons offices du Conseil.

C'est ce que notre projet de résolution se propose d'atteindre. Le texte de ce projet est le suivant:

"The Security Council,

"Considering that on 25 June 1950 it decided unanimously to call for an immediate cessation of hostilities in Korea;

"Noting with increased concern that its call has not been complied with and that military operations in Korea are still in progress;

"Considering that it is essential in the interest both of the people of Korea, and of general peace and security, that the armed conflict between the two Korean armies cease forthwith;

"Taking into consideration that the United Nations Commission on Korea recommended in its cable of 26 June 1950 (document S/1503) the adoption of a procedure of mediation,

"Decides

"To renew its call for the cessation of hostilities and draw the attention of the parties involved to the grave consequences which a prolongation of operations would entail, both for the people of Korea, and for international peace and security;

"To initiate a procedure of mediation between the two parties involved in armed conflict, and call upon the said parties to accept such procedure in principle;

"And to this end,

"To invite the Government of the People's Republic of Korea to send immediately a representative to the Headquarters of the United Nations with full powers to participate in the procedure of mediation."

We hope that the Security Council, aware of the tremendous responsibility which it bears, will not fail at this hour and will give all its attention to the proposal contained in our draft.

We, for our part, are prepared to consider any modification or any other proposal inspired by feelings similar to ours which other delegations may suggest or place before the Council.

Mr. CHANG (Republic of Korea): There is no need for me to report to the Security Council the tragic events in my homeland, events which I have already reported to this Council on 25 June.

As members of the Council know, my Government and my people have borne the full brunt of the present savage attack of the communist forces of North Korea. With none but small arms, without planes or tanks or heavy artillery, a substantial number of our soldiers have died fighting valiantly at their posts of duty while attempting to hold back the tanks and planes of the enemy.

It is not necessary for me to rehearse the fact that this was an unprovoked and carefully calculated attack, cold-blooded and deliberate. Neither need I remind the Council that it is precisely such an attack as this, which has descended upon my country, which endangers the peace and security of every free nation on the

"Le Conseil de sécurité,

"Considérant qu'il a, le 25 juin 1950, décidé à l'unanimité de demander la cessation immédiate des hostilités en Corée;

"Constatant avec une inquiétude accrue que son appel n'a pas été écouté et que les opérations militaires se poursuivent en Corée;

"Considérant qu'il est essentiel, autant dans l'intérêt du peuple de Corée que dans celui de la paix et de la sécurité générales, que le conflit armé entre les deux armées coréennes prenne fin immédiatement;

"Prenant en considération le fait que la Commission des Nations Unies pour la Corée a recommandé, dans son câblogramme du 26 juin 1950 (document S/1503), d'adopter une procédure de médiation,

"Décide

"De demander à nouveau la cessation des hostilités et d'attirer l'attention des parties en cause sur les graves conséquences que la prolongation des opérations aurait tant pour le peuple de Corée que pour la paix et la sécurité internationales;

"D'entamer une procédure de médiation entre les deux parties en conflit armé, et de demander auxdites parties de donner leur accord de principe à cette procédure;

"Et, à cette fin,

"D'inviter le Gouvernement de la République populaire de Corée à envoyer immédiatement au siège de l'Organisation des Nations Unies un représentant investi de pleins pouvoirs pour participer à la procédure de médiation."

Nous espérons que le Conseil de sécurité, conscient de l'énorme responsabilité qui lui incombe, ne faillira pas à sa tâche et qu'il consacra toute son attention aux propositions contenues dans notre projet.

Quant à nous, nous sommes prêts à considérer toute modification ou tout autre projet inspirés d'idées semblables aux nôtres que d'autres délégations pourraient suggérer ou soumettre à l'attention du Conseil.

M. CHANG (République de Corée) (*traduit de l'anglais*): Il n'est pas nécessaire que je fasse rapport au Conseil de sécurité sur les événements tragiques qui se déroulent dans mon pays, événements que j'ai déjà signalés au Conseil le 25 juin.

Comme les membres du Conseil le savent, le Gouvernement et la population de mon pays ont subi le choc de l'attaque sauvage des forces communistes de la Corée du Nord. Ne disposant que d'armes légères, sans avions, ni chars, ni artillerie lourde, un grand nombre de nos soldats ont péri après avoir lutté vaillamment à leur poste de combat pour essayer d'arrêter les chars et les avions de l'ennemi.

Il n'est pas nécessaire que je répète qu'il s'agissait là d'une attaque soigneusement préparée et exécutée de sang-froid et délibérément. Je ne rappellerai pas davantage que c'est précisément une attaque comme celle qui a été déclenchée contre mon pays qui menace la paix et la sécurité de toutes les nations libres du globe.

globe. The fire of aggression cannot be contained by national boundary lines. If unchecked, it would sweep across the world. The danger which enshrouds my people today threatens tomorrow to strike any and all peoples everywhere who stand alone against the naked threat of aggressive force.

Fully realizing these facts which I have cited so briefly, the Security Council met in extraordinary session on the afternoon of 25 June, less than twenty-four hours after the cowardly attack was launched. In that session, the Council called for a cessation of the attack, but the attack did not cease. The Council asked the invading forces to withdraw to the 38th parallel, but they did not.

Our soldiers still face the advancing foe under heavy odds in terms of weapons and ammunition. Under these fearsome conditions, our retreat has been inevitable. The situation is becoming more critical. Nevertheless, our armed forces are fighting with courage and determination.

The resolution adopted on 25 June made very clear the moral sense of the United Nations. Unequivocally it pointed the finger of blame at the marauding forces invading my country. One more step, however, remains to be taken. That moral judgment must be backed with the power of enforcement.

In its resolution, the Council explicitly called "upon all Members to render every assistance to the United Nations in the execution of this resolution".

On behalf of my Government, I make a strong appeal through the Security Council to all Members of the United Nations that effective measures be taken at once. I further appeal to the Security Council to request all Members of the United Nations—to which the Republic of Korea owes its existence—to participate actively in the enforcement of measures which it will sanction. It is my fervent hope that the Council will consider this appeal favourably in order to expel the invader from our territory and act directly in the establishment of international peace and security.

Mr. CHAUVEL (France) (*translated from French*): The French delegation has taken note of the most recent information received from the United Nations Commission for Korea. This information—and particularly the contents of document S/1507—unquestionably establishes the responsibility for the attack.

The attack certainly did not happen by chance. The length of the front and the size of the forces employed are sufficient to show that it was premeditated. Nevertheless, the secret of the plan was kept so carefully, and it corresponded so little to appearances, that it took the Government of the Republic of Korea, and even the United Nations Commission, completely by surprise.

Moreover, it is obvious that in spite of the formal instructions of the Council, not only have the troops from North Korea not been withdrawn north of the 38th parallel, but they have not even halted their

L'incendie de l'agression ne peut pas être contenu par des frontières nationales. S'il n'est pas maîtrisé, il se répandra sur le monde entier. Le danger qui, aujourd'hui, s'est abattu sur le peuple de mon pays peut menacer demain tous les peuples, en tous lieux, qui sont seuls devant la menace ouverte des forces d'agression.

Le Conseil de sécurité, pleinement conscient des faits que j'ai rappelés si brièvement, s'est réuni en séance extraordinaire dans l'après-midi du 25 juin, moins de vingt-quatre heures après le déclenchement de cette lâche agression. Au cours de cette séance, le Conseil a demandé la cessation de l'attaque, mais l'attaque n'a pas cessé. Le Conseil a demandé aux envahisseurs de se retirer sur le 38ème parallèle, mais ils ne l'ont pas fait.

Nos soldats luttent toujours contre l'avance de l'ennemi, qui dispose d'une supériorité marquée quant aux armes et aux munitions. Dans ces conditions, notre retraite était inévitable. La situation s'aggrave. Cependant, nos forces armées luttent avec courage et détermination.

La résolution adoptée le 25 juin démontrait clairement quel était le sentiment des Nations Unies. Elle exprimait, sans équivoque, un blâme contre l'acte inqualifiable des envahisseurs de mon pays. Toutefois, il reste une étape à franchir. Ce jugement moral doit être appuyé par une force exécutoire.

Dans sa résolution, le Conseil invitait expressément "tous les Etats Membres à prêter leur entier concours à l'Organisation des Nations Unies pour l'exécution de la présente résolution".

Au nom de mon Gouvernement, j'adresse, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, un fervent appel à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qu'ils prennent immédiatement des mesures efficaces. Je fais également appel au Conseil de sécurité pour qu'il invite tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies — qui a créé la République de Corée — à participer d'une façon active à l'application des mesures que le Conseil décidera. J'espère fermement que le Conseil répondra favorablement à cet appel afin de rejeter l'envahisseur hors de notre territoire et d'assurer, par une action directe, l'établissement de la paix et la sécurité internationales.

M. CHAUVEL (France): La délégation française a pris connaissance des dernières informations reçues de la Commission des Nations Unies pour la Corée. Elle constate que ces informations — et plus particulièrement celles qui ont été communiquées au Conseil sous la cote S/1507 — établissent sans conteste la responsabilité de l'attaque.

En effet, il ne s'agit pas d'un événement fortuit. La largeur du front d'attaque, l'importance des effectifs mis en cause suffisent à établir la préméditation, et ce projet a été si soigneusement couvert, il répondait si peu à la situation apparente, qu'il a pris par surprise le Gouvernement de la République de Corée, comme d'ailleurs la Commission des Nations Unies elle-même.

D'autre part, il est patent qu'en dépit de l'appel formel du Conseil, les troupes venues de la Corée du Nord, non seulement n'ont pas été ramenées au nord du 38ème parallèle, mais encore n'ont pas arrêté leur

advance south of that line. Consequently, it is quite clear that the authorities in charge of those troops have taken no notice of the Council's recommendation dated 25 June, or of the formal instructions it contained. The Commission has indeed noted that fact in document S/1510.

Thus the situation which held the attention of all members of the Council on 25 June has become a good deal more serious. The very existence of the Republic of Korea is threatened and, at the same time, the authority of the Council and of the United Nations is being openly flouted. There has been an act of violence; the consequences may be serious, in fact they could be extremely serious. The only solution, therefore, is to reply in such a way as to put a complete stop to the attack. The solution must be made to fit the circumstances, and the circumstances are such that the Members of the United Nations must give proof of their solidarity in support of the principles which are the very foundation of their Organization.

For those reasons, and acting upon instructions, the French delegation fully supports the draft resolution submitted by the United States delegation. The French delegation also wishes to express its deep appreciation of President Truman's statement, which the United States representative has just read. In complying without delay with the request contained in paragraph III of the resolution adopted on 25 June, President Truman has shown a real sense of the great and heavy responsibilities which each Member of our Organization has undertaken in signing the Charter. The statement also shows a broad and realistic outlook on the state of affairs in the Far East; it places the specific problem of Korea within the general picture of the Pacific and within what may be called the Pacific front, all the parts of which are linked so closely together as to be interdependent. In all those areas there is the same problem, which must be dealt with methodically and continually in each region. And when I speak of a "front" I am not using the term in the sense it has in wartime. No one here desires war and, according to the Charter, our aim is to prevent war. Our most earnest hope is that, once our work has been accomplished and order has been restored, all the territories mentioned in President Truman's statement may become the ramparts of peace.

Sir Terence SHONE (United Kingdom): I was glad to give immediate support to the first draft resolution on the situation in Korea which was introduced by the representative of the United States two days ago and then adopted by the Security Council in emergency session. I am equally glad to support the second draft resolution which my United States colleague has introduced today, and I trust that it, too, will be adopted.

The situation which had developed in Korea and the unparalleled affront to the United Nations were grave enough when the first resolution was proposed and

avance au sud de cette ligne. Par conséquent, de toute évidence, les autorités responsables de ces troupes n'ont tenu aucun compte de la recommandation du Conseil en date du 25 juin et des invitations formelles qui y étaient inscrites. La Commission le constate en propres termes dans le document distribué sous le numéro S/1510.

De ce fait, la situation qui avait, le 25 juin, retenu l'attention unanime du Conseil, s'est sensiblement aggravée. La République de Corée voit son existence menacée, en même temps que l'autorité du Conseil et celle de l'Organisation des Nations Unies sont ouvertement défiées. L'action entreprise est brutale; les suites peuvent en être graves; elles pourraient être d'une gravité extrême. Il n'est donc pas d'autre solution qu'une réplique conduite de telle sorte que l'entreprise soit arrêtée net. Les remèdes doivent être appropriés aux circonstances et les circonstances sont de celles où la solidarité des Nations Unies doit se manifester sans défaillance à l'appui des principes sur lesquels leur association même est fondée.

Pour ces raisons, et conformément aux instructions reçues, la délégation française appuie sans aucune réserve le projet de résolution présenté par la délégation des Etats-Unis. En outre, la délégation française tient à exprimer sa profonde approbation pour la déclaration du président Truman dont le représentant des Etats-Unis vient de donner lecture. En répondant sans plus attendre à l'invitation inscrite au paragraphe III de la résolution du 25 juin, le président Truman a manifesté au plus haut degré le sens des responsabilités éminentes et très lourdes qui incombent à chacun des Membres de notre Organisation aux termes de la Charte à laquelle ils ont souscrit. Cette déclaration exprime également une vue large et réaliste de l'état des choses en Extrême-Orient; elle situe le problème particulier de la Corée dans le cadre général du Pacifique et de ce que l'on pourrait appeler le front du Pacifique, dont les parties sont liées au point d'être interdépendantes. C'est un même front et il y a là un même problème qui doit être traité en différents points par une action méthodique et constante. Si j'ai parlé de "front", que l'on me comprenne bien: je n'emploie pas ce terme au sens de la guerre. Nul ici ne souhaite la guerre et notre objet, d'après la Charte, est de lutter contre la guerre; notre espoir le plus cher est que, notre œuvre accomplie et toutes choses étant rentrées dans l'ordre, chacun des territoires mentionnés dans la déclaration du président Truman devienne un bastion de la paix.

Sir Terence SHONE (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): J'ai été heureux d'appuyer immédiatement le premier projet de résolution relatif à la situation en Corée, que le représentant des Etats-Unis a présenté il y a deux jours et que le Conseil de sécurité a ensuite adopté au cours d'une séance extraordinaire. Je suis également heureux de me déclarer en faveur du deuxième projet de résolution que mon collègue des Etats-Unis d'Amérique a présenté aujourd'hui et que, j'en suis persuadé, le Conseil adoptera également.

La situation qui s'était développée en Corée et l'affront sans précédent qui avait été fait à l'Organisation des Nations Unies avaient déjà un caractère grave,

adopted. It is even graver now, and there is a further affront to the United Nations, and to this Council in particular, in that the Council's resolution of 25 June has been ignored. Surely we cannot allow the authority of this Council to be so flouted. My Government welcomes the forthright statement of the President of the United States and the prompt initiative of the United States Government in offering aid to the Government of the Republic of Korea, established under the aegis of the United Nations, to its people who have been the victims of unwarranted aggression, and to the restoration of the situation there. My delegation feels that the preamble of the United States draft resolution sets out the facts of the situation with which the Security Council is confronted today in clear and concise terms. We consider that the operative clause concerning assistance by the Members of the United Nations represents the next step which it is appropriate for the Council to take, and that this step follows logically on the recommendations in the Council's resolution of 25 June, which have been so regrettably ignored—indeed, defied.

I wish to emphasize my delegation's support for the resolution adopted by the Council two days ago and for the United States draft resolution presented today, as there have been insinuations—not I would say, in responsible quarters—that we have been hesitant in supporting the Council's action in this grave matter. There was no basis whatever for such insinuations, as I should have hoped was clear from what I said in the Council two days ago. There is no basis for such insinuations now, as I hope, again, it will be clear from what I have just said.

Mr. TSIANG (China): The representative of the United States, in introducing his draft resolution, stated in very simple, sober and exact language the reasons which have led him and his Government to recommend this course of action to the Security Council. I find it unnecessary to repeat what Mr. Austin said at the beginning of this meeting. I declare on behalf of my Government that my delegation supports this draft resolution heartily.

In the course of his speech, Mr. Austin was good enough to read to us the entire text of an important statement issued by the President of the United States. I wish to make a few remarks in connexion with this Presidential statement.

In the first place, I should like to call the attention of the Security Council particularly to one sentence of that statement, as follows: "The attack upon Korea makes it plain beyond all doubt that communism has passed beyond the use of subversion to conquer independent nations, and will now use armed invasion and war." This sentence characterizes, beyond any doubt, the nature of the problem which faces us. I submit that clear recognition of this problem is the beginning of statesmanship to be shown by us.

lorsque le premier projet de résolution a été proposé et adopté. La situation est encore plus sérieuse maintenant et l'Organisation, et le Conseil de sécurité en particulier, ont reçu un nouvel affront, du fait qu'aucun compte n'a été tenu de la résolution adoptée le 25 juin par le Conseil. Assurément, nous ne pouvons permettre qu'on fasse fi de cette manière de l'autorité du Conseil. Mon Gouvernement accueille avec satisfaction la déclaration sans équivoque du Président des Etats-Unis et l'initiative que le Gouvernement des Etats-Unis a prise rapidement en offrant son concours au Gouvernement de la République de Corée, créée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, et à sa population victime d'une agression injustifiée, dans le but de rétablir la situation dans ce pays. De l'avis de ma délégation, le préambule du projet de résolution présenté par les Etats-Unis expose en termes clairs et concis les faits en présence desquels le Conseil de sécurité se trouve aujourd'hui. Nous estimons que la clause du dispositif concernant l'aide des Membres de l'Organisation des Nations Unies constitue la mesure qu'il convient au Conseil de prendre maintenant; elle découle logiquement des recommandations que le Conseil a faites dans sa résolution du 25 juin et qui ont été si déplorablement méconnues et même bravées.

Je tiens à insister sur l'appui que ma délégation donne à la résolution adoptée par le Conseil il y a deux jours et au projet de résolution que les Etats-Unis présentent aujourd'hui. Certaines personnes — dont aucune, je me hâte de le dire, n'occupe des fonctions d'autorité — ont donné à croire que nous avions hésité à appuyer les mesures prises par le Conseil au sujet de cette grave question. Rien ne justifiait des insinuations de ce genre, et j'imaginai que cela aurait dû clairement ressortir de l'intervention que j'avais faite devant le Conseil il y a deux jours. Ces insinuations n'ont pas davantage de fondement aujourd'hui, et j'espère de nouveau que les paroles que je viens de prononcer ne laissent aucun doute à ce sujet.

M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): En commentant son projet de résolution, le représentant des Etats-Unis a indiqué, en des termes simples, sobres et exacts, les raisons qui ont incité son Gouvernement à recommander cette attitude au Conseil de sécurité. J'estime inutile de répéter ce que M. Austin a dit au début de cette séance. Au nom de mon Gouvernement, je déclare que ma délégation appuiera chaleureusement le projet de résolution des Etats-Unis.

Au cours de son intervention, M. Austin a bien voulu nous donner lecture du texte intégral d'une importante déclaration du Président des Etats-Unis. Je désire faire quelques observations au sujet de cette déclaration présidentielle.

Tout d'abord, je tiens à attirer particulièrement l'attention du Conseil sur le passage suivant de cette déclaration: "L'attaque contre la Corée montre, de manière incontestable, que le communisme ne se contente plus de recourir à la subversion pour conquérir les nations indépendantes, mais qu'il utilisera désormais l'invasion armée et la guerre". Cette phrase indique sans ambiguïté la nature du problème auquel nous nous heurtons. J'estime qu'en posant nettement ce problème, nous faisons acte d'hommes d'Etat avisés.

In the second place, I should like to express the gratitude I feel towards the decision of the United States Government to use its fleet to prevent an attack on Formosa. I think all my people must feel grateful for that offer of aid.

In the third place, I should like to say, for the information of this Council that before 1895 Formosa was one of the provinces of China and was again made one of our provinces after the surrender of Japan. The Chinese people look upon Formosa in the same light as the other provinces of China. The Chinese people expect their Government to utilize the human and material resources of Formosa to recover the territorial integrity and the political independence and freedom of China.

Having made the comments which I decided to make on this important statement of the President of the United States, I turn now to say a few words about the draft resolution placed before us by the representative of Yugoslavia.

The heart of his proposal is mediation. I humbly submit that an offer of mediation by the Security Council at this moment does not serve the cause of peace. Such an offer of mediation at this moment would only serve aggression and favour the aggressor. The event in Korea has been certified by our Commission to be a clear, unprovoked case of attack, of aggression. The invader has defied the authority of the Security Council. Under such circumstances, an offer of mediation would be condoning aggression, favouring the aggressor.

The United Nations Commission has been in Korea for more than two years. It has during all that time made its good offices available to the rebels in the North. For all that time, the Northern authorities have decided to ignore, to brush aside the United Nations Commission.

While the Northern invading army continues to press on, an offer of mediation most likely would not be accepted. This offer would only serve the purposes of the aggressor. For that reason, my delegation feels obliged to oppose the Yugoslav draft resolution.

Mr. BLANCO (Cuba) (*translated from Spanish*): The delegation of Cuba voted in favour of the draft resolution submitted at the meeting of 25 June by the delegation of the United States, among other reasons, in the firm hope that the decision of the Security Council would produce the desired effect, that is to say the cessation of hostilities in Korea and the withdrawal of the armed forces of the authorities of North Korea to the 38th parallel.

Unfortunately, subsequent events have shown that the authorities of North Korea have paid no attention to this recommendation. Moreover, the reports transmitted by the United Nations Commission for Korea leave no doubt of the fact that this is a large-scale invasion, which has been carefully prepared and launched against the Republic of Korea, a State which was legally established under the auspices of the United Nations itself.

En second lieu, je tiens à remercier le Gouvernement des Etats-Unis de la décision qu'il a prise d'utiliser sa flotte pour empêcher une attaque sur Formose. Le peuple chinois tout entier lui sera reconnaissant de cet appui.

Enfin, je voudrais rappeler, pour l'information du Conseil, que Formose était avant 1895 une province chinoise et qu'elle nous a été rendue après la défaite du Japon. Le peuple chinois considère Formose comme l'une de ses provinces. Il espère que le Gouvernement chinois utilisera toutes les ressources de Formose en hommes et en matériel pour rétablir l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Chine.

Après avoir ainsi commenté l'importante déclaration du Président des Etats-Unis, je voudrais dire maintenant quelques mots sur le projet de résolution qui nous est soumis par le représentant de la Yougoslavie.

Ce qu'il contient d'essentiel, c'est une proposition de médiation. A mon humble avis, une offre de médiation faite par le Conseil de sécurité à l'heure actuelle ne servirait pas la cause de la paix. Cette offre de médiation, à l'heure actuelle, ne ferait que servir l'agression et favoriser l'agresseur. Notre Commission a attesté que les événements en Corée constituent un cas très net d'attaque, d'agression non provoquée. L'envahisseur a défié l'autorité du Conseil de sécurité. Dans ces conditions, ce serait excuser l'agression et favoriser l'agresseur que de faire une offre de médiation.

La Commission des Nations Unies est en Corée depuis plus de deux ans. Pendant tout ce temps, ses bons offices étaient à la disposition des rebelles du nord. Pendant tout ce temps, les autorités du nord ont décidé d'ignorer et de tenir à distance la Commission des Nations Unies.

Il est plus que probable qu'une offre de médiation ne serait pas acceptée pendant que l'armée des envahisseurs du nord poursuit son avance. Cette offre ne ferait que servir les buts de l'agresseur. C'est pour cette raison que ma délégation se voit dans l'obligation de s'opposer au projet de résolution de la Yougoslavie.

M. BLANCO (Cuba) (*traduit de l'espagnol*): En votant pour le projet de résolution présenté lors de la séance du 25 juin par la délégation des Etats-Unis, la délégation de Cuba a agi notamment dans l'espoir que la décision du Conseil de sécurité permettrait d'obtenir les résultats espérés, c'est-à-dire la cessation des hostilités en Corée et le retrait des forces armées des autorités de la Corée du Nord sur le 38ème parallèle.

Malheureusement, les événements ultérieurs ont montré que cette recommandation n'a nullement été observée par les autorités de la Corée du Nord. D'autre part, les rapports fournis par la Commission des Nations Unies pour la Corée montrent sans aucun doute qu'il s'agit d'une invasion de grande envergure lancée de propos délibéré contre la République de Corée, c'est-à-dire contre un Etat qui a été constitué légalement sous les auspices des Nations Unies.

The Security Council finds itself faced for the first time with a situation of extreme gravity. There has been a breach of the peace; the Council's decision has not been respected, and the state of war continues in this area. In such circumstances, the Cuban delegation regards it as necessary and even imperative that the Council, in exercise of the powers conferred upon it by the Charter, should adopt more appropriate and energetic measures which may lead to the re-establishment of peace and security in this part of the world. The Security Council and the United Nations must prove, at this juncture, that the system of the Charter is not a dead letter. So that the nations of the world may maintain their faith and confidence in the United Nations, it must be shown that the Organization's action to re-establish peace is immediate and effective.

To this end, the delegation of the United States has submitted a draft resolution, contained in document S/1508/Rev.1, recommending that the Members of the United Nations should furnish such assistance or aid to the Republic of Korea as may be necessary to repel the armed attack and to restore peace and security in the area. The delegation of Cuba supports the draft resolution of the United States on the grounds that such an initiative is in accordance with the powers conferred by the Charter on the Security Council in such cases. At the same time, my delegation wishes to express its satisfaction with the statement made this morning by President Truman and the initiative taken by the Government of the United States to restore peace in Korea.

Mr. SUNDE (Norway): Since the last meeting of the Security Council, the Norwegian delegation has carefully studied all available reports about the hostilities which have now been in progress in Korea for more than two days. We have scrutinized cablegrams from the United Nations Commission on Korea and have conferred with the Norwegian Government in order to get all additional information available. We have also listened with keen attention to the statements which have been made in this Council by the representatives of Korea and by our fellow representatives. In our opinion, there can no longer be an iota of doubt with regard to the nature of the hostilities now in progress.

We are faced at this critical juncture in the life of the United Nations with an unprovoked attack by the North Korean forces against the Government of the Republic of Korea, which was brought into being through the action of the General Assembly of the United Nations. The invasion staged by tanks, artillery and planes is clearly a carefully planned all-out effort aiming at the destruction of the Government of the Republic of Korea and the subjugation of its people. It is now also perfectly clear that the perpetrators of this brutal attack are unwilling to pay the slightest heed to the resolution which was passed by this Council two days ago. The attack is being pressed with relentless fury, and the loss of human lives is mounting by the hour.

Le Conseil de sécurité doit faire face pour la première fois à une situation d'une extrême gravité. Il y a eu rupture de la paix, la décision du Conseil n'a pas été observée et l'état de guerre persiste dans cette région. Dans ces conditions, la délégation de Cuba estime qu'il est nécessaire, voire indispensable, que le Conseil adopte, dans le cadre des attributions que lui confère la Charte, des mesures plus adéquates et plus énergiques qui lui permettent de rétablir la paix et la sécurité dans cette région du monde. Le Conseil de sécurité, et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble, doivent prouver, en cette occasion, que les dispositions de la Charte ne sont pas lettre morte. Afin que les nations du monde puissent conserver la foi et la confiance qu'elles ont dans l'Organisation des Nations Unies, il est nécessaire que l'Organisation montre que l'action qu'elle entreprend pour rétablir la paix est immédiate et efficace.

A cet effet, la délégation des Etats-Unis a présenté un projet de résolution contenu dans le document S/1508/Rev.1; ce projet recommande que les Membres des Nations Unies fournissent à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants et rétablir la paix et la sécurité dans cette région. La délégation de Cuba donne son appui au projet de résolution des Etats-Unis, car elle estime que la proposition qui nous est soumise est conforme aux attributions conférées par la Charte au Conseil de sécurité dans les cas de cette nature. La délégation de mon pays tient à déclarer également qu'elle approuve les déclarations faites ce matin par le président Truman, ainsi que l'initiative prise par le Gouvernement des Etats-Unis en vue de rétablir la paix en Corée.

M. SUNDE (Norvège) (*traduit de l'anglais*): Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité, la délégation norvégienne a soigneusement examiné tous les rapports disponibles sur les hostilités qui ont lieu en Corée depuis maintenant plus de deux jours. Nous avons étudié de très près les câblogrammes de la Commission des Nations Unies pour la Corée et avons consulté le Gouvernement norvégien en vue d'obtenir tous renseignements supplémentaires disponibles. Nous avons également écouté avec une profonde attention les déclarations que le représentant de la Corée et nos collègues ont faites devant le Conseil. A notre avis, aucun doute ne peut subsister sur la nature des hostilités qui se déroulent actuellement.

Dans cette circonstance critique pour l'existence de l'Organisation des Nations Unies, nous nous trouvons en présence d'une attaque non provoquée, que les forces de la Corée du Nord ont déclenchée contre le Gouvernement de la République de Corée à laquelle une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies a conféré l'existence. L'invasion effectuée au moyen de chars, d'artillerie et d'avions constitue manifestement un effort illimité et soigneusement préparé en vue de détruire le Gouvernement de la République de Corée et d'asservir son peuple. Il est maintenant parfaitement clair que les auteurs de cette attaque brutale refusent d'accorder la moindre attention à la résolution que le Conseil a adoptée il y a deux jours. Ils poursuivent leur attaque avec une fureur qui ne se relâche pas, et chaque heure qui passe augmente le nombre des pertes en vies humaines.

In these circumstances, it seems to me that we would fail in a most sacred duty under the United Nations Charter if we were to hesitate in authorizing every effort by those Members of the United Nations who are in a position to support and succour the brave, but materially inferior, forces of the Korean Republic. At noon today, the President of the United States made a momentous statement, telling us he had already ordered air and sea forces of the United States to rush to the assistance of the Korean forces.

For my part, I should like to congratulate and thank the President of the United States and his Government for their prompt action, which shows there is no doubt or vacillation in this great Republic when the peace and security and justice of the world are put in jeopardy by reckless aggression.

I should also like to thank the representative of the United States for his clear and concise resume of the situation in Korea as his Government views it at this moment. In my opinion, the United States draft resolution is eminently adapted to meeting the requirements of the situation that has arisen, and I am instructed by my Government to give it unqualified support.

Mr. CORREA (Ecuador) (*translated from Spanish*): The reports transmitted by the United Nations Commission on Korea are clear evidence of the character of the events that have occurred in the last three days in the Republic of Korea. Full confirmation has been given of the accusations that this is a planned and premeditated act of aggression launched without provocation against a people whose Government has been legitimately and democratically organized under the auspices and the supervision of the United Nations General Assembly.

The resolution adopted by the Security Council on 25 June on the basis of the first reports received demonstrated the firmness with which this organ must act, and at the same time the calmness with which it is prepared to act upon the course it has charted, without prejudice or precipitation.

The Council's call for the cessation of hostilities and for the withdrawal of the forces to the 38th parallel, a measure which was taken to restore order, has been ignored by the authorities of North Korea. Unfortunately we must admit that we are faced with a flagrant case of aggression and an unjustified violation of the fundamental principles of our international life, principles which are laid down in the United Nations Charter. Moreover, there has been a denial of the authority of the chief organs of the United Nations, namely the General Assembly, under the auspices of which the Republic of Korea was democratically organized, and the Council, whose resolution of 25 June has been ignored.

The respect for the territorial integrity of States and the use of pacific methods are two basic requirements if the peoples of the world are to live together in peace. Both principles are of vital importance to all States, and particularly to the small States, the very

Dans ces conditions, il me semble que nous manquions à l'un des devoirs les plus sacrés qui nous incombent aux termes de la Charte des Nations Unies, si nous hésitions à autoriser tous les efforts de ceux des Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont en mesure d'appuyer et de secourir les forces courageuses, mais matériellement inférieures, de la République de Corée. A midi aujourd'hui, le Président des Etats-Unis a fait une déclaration capitale dans laquelle il a annoncé qu'il avait déjà ordonné aux forces aériennes et navales des Etats-Unis d'apporter en toute hâte leur concours aux forces coréennes.

Pour ma part, je voudrais féliciter et remercier le Président des Etats-Unis et son Gouvernement pour leur action rapide qui montre que cette grande République ne connaît ni le doute ni l'hésitation lorsqu'une agression téméraire met en danger la paix, la sécurité et la justice dans le monde.

Je voudrais également remercier le représentant des Etats-Unis de la clarté et de la concision avec lesquelles il a résumé la situation en Corée, telle que son Gouvernement la voit actuellement. A mon avis, le projet de résolution présenté par les Etats-Unis répond parfaitement aux exigences de la situation, et je suis chargé par mon Gouvernement de l'appuyer sans réserve.

M. CORREA (Equateur) (*traduit de l'espagnol*): Les rapports émanant de la Commission des Nations Unies pour la Corée prouvent d'une façon évidente le caractère des événements qui se sont produits au cours des trois derniers jours dans la République de Corée. On a vu se confirmer pleinement les accusations portées, qui faisaient état d'un acte d'agression lancé sans provocation aucune et avec une préméditation évidente contre un peuple dont le Gouvernement a été constitué d'une manière légitime et démocratique sous les auspices et la surveillance de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La résolution que le Conseil de sécurité a adoptée le 25 juin, en se fondant sur les premières nouvelles qui lui étaient parvenues, a prouvé non seulement l'ampleur des mesures que cet organe entendait prendre, mais aussi le sang-froid avec lequel il est prêt à agir de façon pondérée, sans parti pris ni précipitation.

L'invitation formulée par le Conseil en vue d'obtenir la cessation des hostilités et le retrait des forces sur le 38ème parallèle — mesures qui visaient à rétablir l'ordre — n'a pas été prise en considération par les autorités de la Corée du Nord. Il est pénible d'admettre que nous nous trouvons en présence d'un cas d'agression flagrant, d'une violation injustifiable des principes fondamentaux de notre vie internationale — principes qui ont été consacrés par la Charte des Nations Unies — d'un défi aux organes principaux de l'Organisation des Nations Unies, à savoir: l'Assemblée générale, qui a présidé à l'établissement démocratique de la République de Corée, et le Conseil dont la résolution du 25 juin est restée lettre morte.

Le respect de l'intégrité territoriale des Etats et l'emploi de moyens pacifiques sont deux piliers fondamentaux de la paix entre les peuples. Ces deux principes ont une importance vitale pour tous les Etats, et notamment pour les petits Etats dont l'existence

existence of which depends upon mutual respect and the maintenance of established law.

Speaking as the representative of one of the smaller States, I should like to make the most vehement protest, on behalf of my Government, against the attack that has been made upon the Republic of Korea. I should also like to urge the Security Council to make full use of the powers it has been granted under the Charter in order to preserve the security of the world, and that of the people who have been attacked.

For the reasons I have given, and in full knowledge of its implications, the delegation of Ecuador wholeheartedly supports the draft resolution submitted by the United States delegation. The measures which the President of the United States has taken in order to defend the territorial integrity of the Republic of Korea are a matter of satisfaction to those who are concerned for the authority of the United Nations, which has been placed in such grave danger in this instance.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): I should like to recall the alertness of the Security Council in adopting its resolution of 25 June, and also to recall that, on behalf of my delegation, I have spoken in favour of the adoption of a vigorous attitude by the Council in accordance with the dictates of duty and the Charter of the United Nations. It was natural, therefore, that soon after the submission to the Council of a draft resolution by the delegation of the United States at today's meeting, and of another draft resolution by the delegation of Yugoslavia, I should have referred them to my Government. I expect shortly to receive its instructions on this matter of extreme urgency and importance.

I hope, meanwhile, that the Council's resolution of 25 June will be heeded promptly and that the situation in Korea will not deteriorate any further but will, instead, improve, and that peace will be re-established in that area of our increasingly one, but temporarily too widely divided, world.

The PRESIDENT: I propose that the Council take a short adjournment until 6.15 p.m.

It was so decided.

The meeting was suspended at 5.10 p.m. and resumed at 10.25 p.m.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): In my statement this afternoon, I indicated to the Security Council that I was awaiting instructions from my Government; however, I regret to say that, up to the present moment, I have not received such instructions. Members of the Council will, however, easily understand the physical and geographical situation, and sympathize with me in my difficulty.

Members of the Council will realize that we received the draft resolutions of the United States and Yugoslavia at about 3 p.m. which is 10 p.m. in Alexandria, Egypt. That, I imagine, will apply more strongly in connexion with the President's country,

même dépend de l'ordre juridique et du respect mutuel.

Parlant précisément en ma qualité de représentant d'une petite Puissance, je condamne de la façon la plus énergique, au nom de mon Gouvernement, l'agression perpétrée contre la République de Corée; d'autre part, je fais appel au Conseil de sécurité pour qu'il utilise pleinement les pouvoirs que lui confère la Charte afin de défendre l'ordre international et le peuple attaqué.

En conséquence, pleinement consciente de la portée du projet de résolution présenté par la délégation des Etats-Unis, la délégation de l'Equateur appuie sans réserve ledit projet. Les mesures annoncées par le Président des Etats-Unis et visant à la défense de l'intégrité territoriale de la République de Corée satisfont entièrement ceux qui tiennent à maintenir l'autorité de l'Organisation des Nations Unies dans le grave danger auquel elle doit faire face.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypte) (*traduit de l'anglais*): Je tiens à rappeler avec quelle promptitude vigilante le Conseil de sécurité a adopté sa résolution du 25 juin. Je rappelle également qu'au nom de ma délégation j'ai déclaré que j'estimais nécessaire que le Conseil adopte une attitude énergique, conformément à son devoir et aux termes de la Charte des Nations Unies. Il est par conséquent naturel que, dès que le Conseil a été saisi aujourd'hui d'un projet de résolution présenté par la délégation des Etats-Unis et d'un autre projet de résolution soumis par la délégation de la Yougoslavie, j'en aie référé à mon Gouvernement, dont j'espère recevoir très prochainement les instructions sur cette question d'une extrême urgence et d'une grande importance.

J'espère, entre temps, que la résolution du Conseil du 25 juin sera exécutée à bref délai et que la situation en Corée ne s'aggraverait pas, mais au contraire s'améliorera et que la paix sera rétablie dans cette partie du monde, d'un monde qui s'unifie sans cesse davantage mais qui reste, pour l'instant, encore trop profondément divisé.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je propose que le Conseil s'ajourne jusqu'à 18 h. 15.

Il en est ainsi décidé.

La séance, suspendue à 17 h. 10, est reprise à 22 h. 25.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypte) (*traduit de l'anglais*): Dans la déclaration que j'ai faite cet après-midi, j'ai indiqué au Conseil de sécurité que j'attendais des instructions de mon Gouvernement; je suis au regret de déclarer qu'à cet instant encore ces instructions ne me sont pas parvenues. Je suis persuadé que le Conseil admettra aisément les raisons d'ordre matériel et géographique de ce retard et montrera la plus grande compréhension pour la situation difficile dans laquelle je me trouve.

Le Conseil se souviendra que nous avons reçu des projets de résolution des Etats-Unis et de la Yougoslavie vers 15 heures, ce qui correspond à 22 heures à Alexandrie, en Egypte. J'imagine que cette différence d'heure est plus sensible encore en ce qui con-

India, about which, of course, he might be telling us something later on.

I am still hoping to receive instructions from Egypt, and I am most anxious to have this happen in view of the realization by me—and, I trust, by all others around this table—of the extreme gravity and urgency of the situation which we are now facing. It might not be the least exaggeration to say that the present is probably the most momentous day that the Security Council and the United Nations have faced since their inception in 1945. Therefore the members of the Council will, I am sure, realize how much I would have desired, through my vote and otherwise, to express the views of my country on this very important matter which we now have before us. I have to an extent done so through comment in my statement today, and before that, on 25 June. But when it comes to the process of voting, I find myself obliged to await receipt of instructions from my Government.

I have also requested my Government to send instructions to me in connexion with some features of the draft resolutions which have been submitted to the Council today and which, in some important respects, may contain additions to, if not exactly variations from, the draft resolutions the same two delegations submitted to the Security Council on 25 June. The views of my Government, of course, needed to be known to me, as regards these new additional features which the evolution of the situation called for—at least in the view of the delegations submitting these draft resolutions. It was necessary for me to know what my Government thought as to these new features.

I do not, however, want to stand in the way of the Council if it considers, as it seems to do, that the time has come for it to proceed to a vote. I say this while expressing again my sincere regret for conditions that I could not, for physical and geographical difficulties, avoid, and for which my country could not be held responsible. I sincerely regret that on so important a matter the views of my country—no matter what they are—could not completely be expressed through statements and through a vote in this connexion.

If the Council desires to vote, I shall not be able to participate. I ask that my position be considered as non-participation in voting, and I trust that this will be inscribed in the record.

The PRESIDENT: I understand that the representative of Egypt wishes to make a small addition to the statement that he has just made.

Mahmoud FAWZI Bey (Egypt): I should like to add, with the permission of the President and that of the Council, that I formally reserve for my Government the right to communicate to the Council, through the proper means, its views as to the two draft resolutions we now have before us.

The PRESIDENT: Speaking as the representative of INDIA, I must apologize to the Security Council for the repeated adjournments of our meeting today, but I was anxious, if possible, to obtain immediate instructions from my Government, and I therefore made

cerne l'Inde, et que le Président l'indiquera sans doute tout à l'heure.

J'espère toujours recevoir des instructions d'Égypte et je suis particulièrement désireux de les recevoir, car je me rends compte — et je suis convaincu que tous ceux qui sont assis autour de cette table pensent comme moi — de la gravité et de l'urgence extrême qui caractérisent la situation devant laquelle nous nous trouvons. Il ne serait nullement exagéré de dire que ce jour est le plus grave pour le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies depuis leur création en 1945. C'est pourquoi je suis persuadé que vous comprendrez combien j'aurais souhaité exprimer, par mon vote et sous toute autre forme appropriée, le point de vue de mon pays sur la question très importante dont nous sommes saisis. Je l'ai fait dans une certaine mesure dans ma déclaration de ce jour et dans celle du 25 juin. Mais, quand il s'agit d'un vote, je suis obligé d'attendre les instructions de mon Gouvernement.

J'ai demandé aussi à mon Gouvernement de m'envoyer des instructions à propos de certains aspects des projets de résolution dont le Conseil a été saisi aujourd'hui et qui, sur plusieurs points importants, peuvent contenir, sinon des modifications, du moins des additions par rapport aux résolutions que les mêmes délégations ont présentées au Conseil de sécurité le 25 juin. Il était indispensable pour moi de connaître le point de vue de mon Gouvernement sur les aspects nouveaux qu'entraînait l'évolution de la situation — du moins de l'avis des délégations qui ont présenté ces projets de résolution — et il fallait nécessairement que je sache ce qu'en pensait mon Gouvernement.

Je ne voudrais pas toutefois créer des difficultés au Conseil s'il estime, comme il semble le faire, que le moment est venu de passer au vote. Je tiens toutefois à dire que je regrette sincèrement ces circonstances que, par suite de difficultés d'ordre matériel et géographique, je n'ai pu éviter et dont mon Gouvernement ne saurait être tenu pour responsable. Je regrette sincèrement que, dans une question aussi importante, les vues de mon Gouvernement — quelles qu'elles soient — ne puissent être intégralement exposées dans une déclaration et par un vote.

Si le Conseil désire passer au vote, je ne serai pas en mesure d'y prendre part. Je demande au Conseil de me considérer comme ne prenant pas part au vote et je demande que le compte rendu en fasse mention.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je crois comprendre que le représentant de l'Égypte désire ajouter quelques mots à l'intervention qu'il vient de faire.

Mahmoud FAWZI Bey (Égypte) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais ajouter, avec la permission du Président et avec celle du Conseil, que je réserve formellement pour mon Gouvernement le droit de communiquer au Conseil, par les moyens appropriés, son point de vue sur les deux projets de résolution dont nous sommes actuellement saisis.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Parlant en tant que représentant de l'INDE, je dois m'excuser auprès du Conseil de sécurité d'avoir plusieurs fois retardé la reprise de notre séance d'aujourd'hui, mais je désirais très vivement obtenir, si possible, des ins-

repeated attempts to do so over the telephone. Unfortunately, owing to mechanical difficulties, the attempts failed. But as a result, the reconvening of the meeting had to be delayed.

As is known to all the members of the Council, India voted for the resolution which the Security Council adopted on 25 June. That was an important resolution, but the issues involved in the draft resolutions before us now are for more momentous, and I cannot take the responsibility of voting upon them without receiving instructions from my Government.

I received a copy of the draft resolution of the United States at about 11.30 this morning, and a copy of the Yugoslav draft resolution at about 12.30 this afternoon. I telegraphed the texts of both of them immediately to my Government, but owing to the difference in local times, to which the representative of Egypt just alluded, they could not have reached India much before 1 o'clock in the morning.

The Prime Minister and possibly the entire Cabinet would then have to consider the texts. Of all the countries around this table, India, next to China, is nearest to the scene of conflict and my Government has, therefore, to weigh with a special care the probable consequences of any particular course of action.

It is thus to be presumed that my Government has not been able to send specific instructions, and the members of the Council will therefore understand why I am at present unable to vote upon either of these draft resolutions. Like the representative of Egypt, I shall not participate in the voting.

In my capacity as PRESIDENT, I should like to point out that there are two draft resolutions before the Council. The draft resolution of the United States delegation was received first. It is contained in document S/1508/Rev.1.

The President read the text of document S/1508/Rev.1.

The PRESIDENT: Under rule 32, motions and draft resolutions have precedence in the order of their submission. Under this rule, I have to put the United States draft resolution to the vote first.

A vote was taken by show of hands, as follows:

In favour: China, Cuba, Ecuador, France, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Against: Yugoslavia.

Not voting: Egypt, India.

Absent: Union of Soviet Socialist Republics.

tructions immédiates de mon Gouvernement, et c'est à quoi je me suis employé par téléphone. Malheureusement, en raison de difficultés techniques, mes efforts n'ont pas abouti. C'est pourquoi il a fallu retarder la reprise de la séance.

Comme les membres du Conseil le savent tous, l'Inde a voté en faveur du projet de résolution que le Conseil de sécurité a adopté le 25 juin. Cette résolution était importante, mais les problèmes que soulèvent les projets de résolution que nous examinons aujourd'hui sont beaucoup plus graves encore, et je ne puis prendre la responsabilité de voter à leur sujet sans instructions de mon Gouvernement.

J'ai reçu un exemplaire du projet de résolution des Etats-Unis, ce matin vers 11 h. 30, et un exemplaire du projet de résolution de la Yougoslavie vers 12 h. 30. J'ai immédiatement télégraphié le texte de ces deux projets à mon Gouvernement, mais, en raison de la différence des heures locales à laquelle le représentant de l'Egypte vient de faire allusion, ces télégrammes ne pouvaient guère parvenir dans l'Inde avant 1 heure du matin.

Le Premier Ministre, et peut-être le Cabinet tout entier, ont eu alors à les examiner. De tous les pays qui sont représentés autour de cette table, l'Inde, après la Chine, est le plus proche de la scène du conflit, et mon Gouvernement doit donc peser avec un soin particulier les conséquences probables de toute décision déterminée.

C'est probablement pour cette raison que mon Gouvernement n'a pu m'adresser d'instructions précises, et vous comprendrez donc pourquoi je me trouve actuellement dans l'impossibilité de me prononcer par un vote sur l'un et l'autre des deux projets de résolution. De même que le représentant de l'Egypte, je ne participerai pas au vote.

En ma qualité de PRÉSIDENT, je voudrais signaler au Conseil qu'il est saisi de deux projets de résolution; celui des Etats-Unis a été soumis le premier. Il est contenu dans le document S/1508/Rev.1.

Le Président donne lecture du document S/1508/Rev.1.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Aux termes de l'article 32 du règlement intérieur, les motions et les projets de résolution doivent être examinés dans l'ordre dans lequel ils ont été soumis. Conformément à cet article, je vais mettre aux voix en premier lieu le projet de résolution des Etats-Unis.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour: Chine, Cuba, Equateur, France, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Vote contre: la Yougoslavie.

Ne participent pas au vote: Egypte, Inde.

Est absente: l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

The resolution was adopted by 7 votes to one, two members of the Council not voting and one member being absent.

The PRESIDENT: Since the draft resolution proposed by the United States has been carried, possibly the draft resolution submitted by the representative of Yugoslavia need not be voted upon. Rather, however, than take time over this procedural matter, I am prepared to put the Yugoslav draft resolution to the vote separately. Does the representative of Yugoslavia so wish?

Mr. Bebler (Yugoslavia) indicated assent.

The PRESIDENT: The Council will now vote on the draft resolution submitted by Yugoslavia [S/1509].

A vote was taken by show of hands, as follows:

In favour: Yugoslavia.

Against: China, Cuba, Ecuador, France, Norway, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America.

Not voting: Egypt, India.

Absent: Union of Soviet Socialist Republics.

The resolution was rejected by 7 votes to one, two members of the Council not voting and one member being absent.

Mr. Gopala Menon took the Chair.

The ACTING PRESIDENT: The Council is asked to wait a few minutes. New Delhi and Alexandria are on the telephone, so we may receive some further word.

The meeting was suspended for five minutes.

The ACTING PRESIDENT: As it has been impossible to get the telephone calls through, the meeting of the Security Council is adjourned.

The meeting rose at 11.5 p.m.

Par 7 voix contre une, deux membres du Conseil ne participant pas au vote et l'un des membres étant absent, la résolution est adoptée.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Puisque le projet de résolution soumis par les Etats-Unis a été adopté, il est possible que le projet de résolution soumis par le représentant de la Yougoslavie n'ait plus de raison d'être. Cependant, au lieu de retarder nos travaux par la discussion de cette question de procédure, je suis prêt à mettre séparément aux voix le projet de résolution yougoslave. Le représentant de la Yougoslavie désire-t-il qu'il en soit ainsi?

M. Bebler (Yougoslavie) exprime son assentiment.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je mets maintenant aux voix le projet de résolution soumis par la Yougoslavie [S/1509].

Il est procédé au vote à main levée.

Vote pour: la Yougoslavie.

Vote contre: Chine, Cuba, Equateur, France, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Ne participent pas au vote: Egypte, Inde.

Est absente: l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 7 voix contre une, deux membres du Conseil ne participant pas au vote et l'un des membres étant absent, le projet de résolution est rejeté.

M. Gopala Menon assume la présidence.

Le PRÉSIDENT PAR INTÉRIM (*traduit de l'anglais*): Le Conseil voudra bien attendre quelques instants; la communication téléphonique avec New-Delhi et Alexandria a été établie, et il se peut que nous ayons des renseignements complémentaires.

La séance est suspendue pendant cinq minutes.

Le PRÉSIDENT PAR INTÉRIM (*traduit de l'anglais*): Comme il a été impossible d'obtenir les communications téléphoniques demandées, le Conseil doit s'ajourner.

La séance est levée à 23 h. 5.

